

## Appel d'offres

### Arrondissement du Sud-Ouest Direction de l'arrondissement – Bureau de projets

Des soumissions sont demandées et devront être reçues avant **11 h**, à la date ci-dessous mentionnée, à l'adresse suivante :

**Secrétaire d'arrondissement  
Bureau Accès Montréal  
815, rue Bel-Air, 1er étage  
Montréal (Québec) H4C 2K4**

<b>Catégorie :</b>	Travaux
<b>Appel d'offres :</b>	211904
<b>Descriptif :</b>	Parc de la Traite-des-Fourrures, réaménagement du parc incluant la décontamination du site, nouvelles conduites d'aqueduc et de drainage, modules de jeu, mobilier, terrasses en bois, réfection en pavé de béton, revêtement en enrobés bitumineux et plantation.
<b>Ouverture des soumissions :</b>	09 avril 2019, à 11 h Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à l'endroit susmentionné immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.
<b>Dépôt de garantie :</b>	10 % de la valeur de la soumission, selon les modalités prévues au Cahier des clauses administratives générales (exécution de travaux)
<b>Renseignements :</b>	Pour toute question s'adresser à : <a href="mailto:so-appeldoffres@ville.montreal.qc.ca">so-appeldoffres@ville.montreal.qc.ca</a>
<b>Documents :</b>	Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 20 mars 2019 sur le SEAO.
<b>Visite supervisée des lieux :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> N/A

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à l'endroit susmentionné, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 20 mars 2019

Le secrétaire d'arrondissement substitut  
Benoit Turenne

---